

## RÉSERVATIONS

La participation aux frais des élèves est fixée à 5€.

***Veillez être attentif à l'âge minimum et à la jauge (nombre d'enfants) indiqués pour chaque spectacle!***

Comme chaque année, c'est dans le courant du mois de juin que commence la procédure de réservation.

En voici les étapes :

1. **Du lundi 6 juin au lundi 27 juin 2016**, les écoles (votre classe) proposent à la Maison de la Culture leurs réservations pour la saison à venir. Cette étape est indispensable. Les demandes qui ne sont pas réceptionnées par la MCA le lundi 27 juin seront traitées après les autres en fonction des places encore disponibles. Le formulaire de réservation est disponible à la Maison de la Culture ainsi que sur notre site internet dans le menu «Scolaire».

2. **Fin août**, la Maison de la Culture confirme les réservations reçues ou suggère, selon les disponibilités, d'autres dates, heures ou spectacles.

3. **Pour le vendredi 16 septembre** (date limite), l'école (votre classe) confirme définitivement les réservations retenues ou proposées ainsi que le ***nombre définitif d'élèves*** et d'accompagnateurs. Nous demandons aussi que l'école (votre classe) s'engage à être présente avec ses élèves et enseignants aux jours et heures convenus.

En cas d'absence, les places réservées seront facturées à l'école.